

# LES ARCHERS DE PARIS

53, Boulevard de l'Amiral Bruix - 75016 Paris

TEL : 06.60.10.53.53 (répondeur)

E-mail : archersdeparis@wanadoo.fr

site : www.archersdeparis.fr

**INITIATIONS :** Les cours d'initiation ont lieu soit le lundi soir, soit le samedi après-midi ( choix au moment de l'inscription) au gymnase Jean Leclaire.

Du matériel d'initiation est prêté (arc, flèches, protections) en première partie d'année. Les archers sont invités à s'équiper avec leur propre matériel en cours d'année. Les cours d'initiation sont offerts la première année. L'accès au terrain n'est possible qu'aux archers confirmés possédant leur propre matériel.

**TERRAIN EN PLEIN AIR :** ouvert toute l'année à tous les adhérents ayant obtenu leur flèche bleue (test de niveau).

Tir à toutes les distances officielles : 18, 30, 50 et 70 m

**Puissance des arcs < 60 £ : les pointes chasses sont strictement interdites**

**Pour des raisons de sécurité, les archers mineurs ne peuvent tirer que durant les créneaux des cours.**

La discipline est pratiquée en loisir comme en compétition.

Situé entre la porte Maillot et la porte Dauphine. (Bus n° 11,24,43,73,82,83, 244, PC1, PC3) (RER C, Métro: lignes n°1, 2)

**GYMNASSE SAINT ANGE :** 22 rue Jean Leclaire - 75017 PARIS

(métro : porte de St Ouen / Guy Moquet Bus: n° 31, 66, 81 et PC3)

|                 |                      |   |
|-----------------|----------------------|---|
| <b>Lundi</b>    | <b>18h30 à 20h30</b> | ( initiation de mi-septembre à fin mai)             |
| <b>Mardi</b>    | <b>19h00 à 22h30</b> |   |
| <b>Jeudi</b>    | <b>18h00 à 20h30</b> |   |
| <b>Samedi</b>   | <b>14h00 à 18h00</b> | (initiation de mi-septembre à fin mai de 14H à 16H) |
| <b>Dimanche</b> | <b>09h00 à 12h00</b> |   |

Les tirs sont effectués avec des arcs 'classiques' ou à 'poulies' (< 60 £) à 18 m. Les chaussures de sport sont obligatoires pour l'accès à la salle.

Nous remercions les adhérents de laisser leurs téléphones mobiles sur messagerie.

|                                |       |  |
|--------------------------------|-------|--|
| <b>COTISATIONS 2019/2020 :</b> |       |  |
| Enfant (< 18 ans) :            | 200 € | Les enfants sont acceptés à partir de l'âge de 14 ans révolu après test lors de la journée portes ouvertes |
| Etudiant                       | 200 € | (sur présentation de la carte d'étudiant)  |
| Adulte :                       | 295 € |  |
| Chômeur                        | 200 € | (sur présentation de l'attestation Pôle Emploi)  |

Tarif couple ou famille (15 € de réduction sur chaque cotisation)

Sont compris jusqu'en septembre de l'année suivante : l'utilisation des installations

la licence fédérale et l'assurance Inscription en 2ème club des + 18 ans :

Inscription en 2ème club, des - 18 ans, étudiants, chômeurs (sur justificatif)

(l'adhérent doit être titulaire d'une licence FFTA en cours de validité)

225 €

160 €

## **Pièces à fournir (OBLIGATOIRES POUR LA PREMIERE INSCRIPTION)**

1 photo d'identité récente (pour les nouveaux adhérents)

1 certificat médical pour l'année sportive en cours autorisant le tir à l'arc en compétition

pour un transfert : le certificat de radiation du club précédent

pour un 2ème club : copie de la licence en cours de validité

## **Pour tous renseignements :**

06 60 10 53 53 (répondeur)

E-mail : archersdeparis@wanadoo.fr site : www.archersdeparis.fr